



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2013

Date de convocation : 16 septembre 2013

Présents : Patricia DEMARLE - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Nathalie BOSVIEL - Antoine BORNOT - Maurice GALLET - Guy LACROIX - Christian MERCIER - Jean ROUSSEAU.

Absents excusés : Michel DI MARTINO donne procuration à Maurice GALLET.

Absent non excusé : Emmanuel MILLOT.

Secrétaire de séance : Nathalie BOSVIEL.

---

### 1) URBANISME : PLU : Plan de zonage

- Le projet du plan de zonage et de règlement sont consultables en mairie jusqu'au 30/09 aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Maison Maréchal : la vente a été signée le 15/09, le permis de démolir a été transmis à la DDT.
- Certificat d'urbanisme : parcelle AB 56, champ mâchuré.
- Prise de contact avec le Conseil Général pour l'aménagement du carrefour CD 157 chemin du verger Judan et chemin champs mâchurés.

### 2) ECLA : délibération approuvant le compte-rendu de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges du 30/04/2013 (CLET).

Le compte-rendu de la CLET est approuvé à l'unanimité.

### 3) TRAVAUX DIVERS :

- Chemin des Combes : le début des travaux est prévu le 4 octobre prochain et la pose de l'enrobé le 11 octobre (un arrêté municipal est pris pour interdire la circulation dans cette rue le 11/10).
- Bâtiment de la mairie (ancien préau) : à la suite de l'aggravation des fissures, une expertise sera demandée à plusieurs entreprises afin de déterminer les travaux de stabilisation du bâtiment.
- Changement des fenêtres et volets sur le bâtiment de la mairie (volets roulants ou traditionnels) : des devis seront demandés.

### 4) CARTES AVANTAGES JEUNES :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes aux jeunes âgés de moins de 20 ans. La demande est à effectuer au secrétariat de mairie avant le 18 octobre.

### 5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Parcelle à vendre : M. et Mme SAHIN souhaitent acquérir la parcelle AB 58 d'une superficie de 122 m<sup>2</sup> qui est attenante à leur propriété. Le conseil municipal donne son accord au prix de 25 € le m<sup>2</sup> (prix pratiqué précédemment pour d'autres cessions).
- Parcelle communale chemin qui descend au bus : demande d'achat de cette parcelle par l'acquéreur de la parcelle de M. SAHIN. Le géomètre sera consulté pour le bornage. Accord du conseil municipal à l'unanimité.
- Chemin communiquant entre l'impasse du château d'eau et le chemin des vergers : le conseil municipal donne son accord pour la cession de ce chemin aux riverains M. NOIROT et M. PICARD.
- Acquisition d'un pressoir en pierre pour embellir la future place du village (ancien bâtiment Maréchal) pour 400 € : Mme Maréchal ne prend pas part au vote. Le conseil municipal donne son accord par 8 voix pour et une abstention.

Séance levée à 22H30

La Secrétaire de séance,  
Nathalie BOSVIEL

